

21 Antoine
 (Cuvray) L'an six de la République française une et indivisible
 Le Sieur Claude. Par Devant moi Joseph Hugues
 Juge de l'Etat Civil de cette Commune de Louvain Chef
 Lieu du Canton Département du Vau; tout Comparant Les
 Citoyens Ambroise Cuvray. Et Jacques Gros tous deux
 Cultivateurs Aged Des l'un de vingt un ans Et l'autre
 En cette Commune monts Declaire que Centum Cuvray
 Aged de soixante quatre Ans Et Decede Cyprien Gu
 Dant L'union Née de Legitime, Dapres cette Decla
 ration je me suis transporté au lieu de son domicile
 Et mettant l'Amour du Dieu Dieu je n'ai d'empêchement
 acte qui j'ai signé Les Temoin ont Declare en la même

payantz off

22. L'an six de la République française une et indivisible
 Le Vingt neuf Mars Et Le Vingt neuf Mars, Par
 Devant moi Joseph Hugues Juge de l'Etat Civil de
 cette Commune de Louvain Chef Lieu du Canton D'Es
 Du Vau; tout Comparant Les Citoyens Louis Costellier
 Et Valentin montet tous deux Cultivateurs Aged Des l'un
 De vingt un ans Et l'autre En cette Commune, monts
 Declaire que Jean Joseph Dommand Aged de dix huit ans
 Originaire Du Val, Et Decede Cyprien Gu Dant
 La Dite de son Citoyen Aged quatre ans de l'union, Dapres
 cette Declaration je me suis transporté au lieu de son domicile
 Et mettant l'Amour du Dieu Dieu je n'ai d'empêchement
 acte qui j'ai signé Les Temoin ont Declare en la même

payantz off

23.
 allard

L'an six de la République française une et indivisible
 Et indivisible Le Vingt neuf Mars, Par Devant moi Joseph Hugues Juge de l'Etat Civil
 de cette Commune de Louvain Chef Lieu du Canton
 Département du Vau; tout Comparant Les Citoyens
 Polycarpe Langier, Et de Polycarpe Langier, tous deux
 Cultivateurs, Aged Des l'un de vingt un ans Et l'autre
 En cette Commune, monts Declaire que Maria
 Marie de l'union allard fille d'Antoine Et de Rose Simon
 Et Decede Cyprien Gu Dant la même de son domicile
 Terroir quartier de Boumets, Dapres cette Declaration
 je me suis transporté au lieu de son domicile Et
 mettant l'Amour du Dieu Dieu je n'ai d'empêchement
 acte en l'union des Temoin qui ont Declare en la
 même

payantz off

24.
 Rochas

L'an six de la République française une et indivisible Le Vingt
 six Germinal Par Devant moi Joseph Hugues Juge de l'Etat Civil
 de cette Commune de Louvain Chef Lieu du Canton Département
 Du Vau; tout Comparant Les Citoyens Joseph Girard Et de son Citoyen
 Philot Guil. tous deux Aged de plus de vingt un ans Et l'autre
 D'ont la dite Commune mont Declaire que Maria Rochas femme
 de Joseph Boutin (berger) Aged de quarante ans Et Decede
 aujourd'hui dans la bastille de Louvain, Graie de l'union
 quartier Reganar Dapres cette Declaration je me suis transp
 orté au lieu de son domicile Et mettant l'Amour du Dieu Dieu
 je n'ai d'empêchement acte que j'ai signé L'union des
 Temoin qui ont Declare en la même

payantz off